



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 27 janvier 2026, 18 h 30

LIEU : En virtuel sur TEAMS

Personnes présentes

Valérie Jean	Direction
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Tanya Ducharme	Représentant(e) des parents
Marie-Pier Côté	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Josée Godin	Représentant(e) du personnel enseignant
Marie-Émilie Bilodeau	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

Personne(s) absente(s)

Tamima Derhem-Gosselin	Représentant (e) des parents
Vivianne Desmeules	Représentant (e) des parents

Public

Aucun public présent

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	En l'absence de la présidente à la séance de ce soir, Mme Pelletier souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint, l'ouverture de la séance a lieu à 18h35.	
003-CE 2025/2026-01	2.	Adoption de l'ordre du jour du 27 janvier 2026	Sur proposition de Mme Vallée, l'ordre du jour est adopté par Mme Bilodeau tel que lu.	
003-CE 2025/2026-02	3.	Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025	Sur proposition de Mme Côté, il est résolu par Mme Bilodeau d'adopter le procès-verbal du 9 décembre tel que rédigé.	
	4.	Suivis au procès-verbal du 9 décembre 2025	Mme Jean annonce une deuxième ouverture de la boutique pour la garde-robe scolaire qui aura lieu autour du mois de mars.	
003-CE 2025/2026-03	5.	Activités et sorties éducatives à venir	Les sorties des mois de février et mars sont présentées aux membres. Mme Jean mentionne que les procédures pour les sorties scolaires ont été révisées et le cadre entourant leur organisation sera présenté lors du prochain conseil d'établissement. Par conséquent, le nombre de sorties extérieures sera réduit. Une demande sera adressée à la fondation REVHI afin de contribuer au financement des billets peewee. Les sorties sont adoptées par Mme Catherine Pelletier.	
	6.	Deuxième vague de déménagement des élèves vers Joseph Paquin	<p>La nouvelle a été annoncée aux membres du personnel lors de l'assemblée générale tenue hier. Il a été précisé que plusieurs nouveaux élèves intégreront l'établissement l'an prochain. Ainsi, tous les élèves âgés de 16 ans et plus, à l'exception d'un ou deux cas actuellement à l'étude, seront transférés à l'établissement Joseph-Paquin.</p> <p>À la suite de la rencontre tenue hier, tous les parents ont reçu une lettre d'information à ce sujet. Les parents concernés seront contactés par téléphone au cours de la semaine prochaine par la direction. Une formation leur sera offerte afin de les outiller pour accompagner leur enfant dans cette</p>	

		<p>transition et une activité de reconnaissance sera organisée afin de souligner le parcours des élèves concernés.</p> <p>À la demande des syndicats, Valérie a accepté que les employés puissent transmettre leurs questions aux membres du CPE au sujet de ce transfert. Lors de la prochaine rencontre de ce comité, les ressources humaines ainsi que les représentants syndicaux répondront à ces questions. Les équipes concernées ont été informées. Bien que ce processus ait déjà été vécu l'an dernier, certaines questions et inquiétudes demeurent.</p> <p>Il est rappelé que l'école Joseph-Paquin est un établissement spécialisé ayant un mandat régional auprès des élèves sourds. Des ajustements ont été apportés afin d'accroître la sécurité et les ratios d'élèves y sont plus élevés. Les travaux devraient débuter en mai pour la construction de quatre classes dans des modulaires à Joseph-Paquin. Il est prévu qu'un deuxième étage comprenant 4 classes puisse être éventuellement ajouté.</p>	
	7. Semaine de la DI	<p>La semaine de la déficience intellectuelle se tiendra du 15 au 21 mars 2026. Des activités spéciales seront organisées par le comité pour la souligner. Les parents recevront l'information prochainement.</p>	
	8. Questions concernant la politique d'admission et d'inscription des élèves	<p>Une nouvelle politique a été adoptée par le conseil d'administration et nous sommes dans l'obligation de la présenter au conseil d'établissement. Le processus d'admission d'un élève à l'Envol débute par une demande initiale à son école de bassin. Ensuite, le dossier est transféré au comité d'admission qui juge du milieu le plus adapté pour lui. Un membre soulève que les services spécialisés ne sont pas mentionnés dans le document. La suggestion sera faite à la direction générale concernant l'Envol.</p>	
	9. Communication du représentant du service de garde	<p>Aucun commentaire dû à un problème technique.</p>	
	10. Communication de la direction (comités SST, recherche, AQOPS)	<p>Le comité SST, formé de membres du personnel, installera bientôt des affiches dans l'école concernant la sécurité au travail dans un but préventif. Des recommandations seront aussi rédigées. Il faut savoir que plusieurs</p>	

		<p>déclarations d'accidents de travail sont faites à l'Envol. L'école désire d'ailleurs poser sa candidature à un concours organisé par la CNESST.</p> <p>L'Envol a un partenariat avec l'Université du Québec pour le projet littéraire. Une équipe de graphisme travaille présentement pour présenter les projets réalisés au sein de l'établissement.</p> <p>Dans le cadre du gala de l'AQOPS, une association qui valorise l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques, nous sommes finaliste avec notre projet «Coder pour l'inclusion ».</p>	
	11. Quiz Conseil d'établissement	Un quiz, tiré de la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement, est fait et les calendriers scolaires des trois prochaines années sont présentés.	
	12. Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement	Mme Jean rapporte les problématiques de déneigement actuelles ainsi que les bris d'équipements faits. De nombreux suivis ont été faits à ce sujet avec les ressources matérielles et ce n'est pas terminé.	
	13. Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée a lieu à 19h35.	
	Signature de la présidente		Signature de la secrétaire